

Le KAP – Kot Autonome Provisoire

*Un dispositif particulier d'accompagnement des jeunes à l'autonomie
développé par le CEMO AMO*

Rapport d'activité 2020

« Chronique de 2020, le maintien du lien malgré tout »



Photo de Bruno Dalimonte

CEMO AMO

Centre d'Education en Milieu Ouvert Asbl

86, rue de Parme, B-1060 Bruxelles

T. +32 (0)2 533 05 60, F. +32 (0)2 533 05 69

cemo@cemoasbl.be, www.cemoasbl.be, www.facebook.com/CEMOasbl

Rapport d'activité - Projet KAP – 2020

Le Centre d'Éducation en Milieu Ouvert (CEMO) a, entre autres, la particularité de proposer un accompagnement spécifique à des jeunes en situation de ruptures et d'errance, à travers son dispositif KAP (Kot Autonome Provisoire). Organisation d'un forum associatif, présentation de la pièce de théâtre, évènements de rencontre et de partage... L'année 2020 devait être une année de fête afin de marquer l'anniversaire des 10 ans de ce dispositif. La situation sanitaire, vécue ces derniers mois, nous a poussé·e·s à mettre entre parenthèses plusieurs évènements prévus cette dernière année.

Dépendant·e·s des décisions des pouvoirs publics et attentif·ve·s aux conséquences que pouvait avoir le développement de la COVID-19, nous avons dû quasiment en permanence adapter notre fonctionnement et nos moyens d'interventions. Malgré cette situation, souvent complexe à gérer, nous avons gardé le même mot d'ordre : nous avons souhaité maintenir au maximum les liens avec notre public et tenter de l'accompagner au mieux dans ces moments inédits. Plusieurs normes de sécurité, au regard des moyens mis à notre disposition, ont été mises rapidement en place. Elles nous ont permis, malgré tout, de continuer à rencontrer les jeunes en difficultés qui frappent à notre porte. Durant tout ce temps, notre bureau est resté ouvert et le plus accessible possible malgré une présence réduite de notre équipe. Développement d'accompagnements via les réseaux sociaux, multiplication des contacts téléphoniques, rendez-vous « physiques » en cas d'urgence, maintien d'un réseau autour du·de la jeune, cette situation nous a demandé de mobiliser une énergie importante et d'être créatif·ve·s afin de poursuivre un accompagnement de qualité.

De nombreux constats peuvent être tirés de cette situation. En effet, cette crise a exacerbé les problèmes préexistants et a mis en avant les inégalités importantes générées par notre modèle économique et social. Les conditions vécues par les jeunes en situation de ruptures et d'errance ont peu été mises en avant. Les réponses institutionnelles qui leur ont été proposées ont parfois été inappropriées. En miroir, elles nous interrogent donc sur la manière dont la société fait corps et « traite » ses individus, dont ceux qui se trouvent à la marge. C'est à travers ce prisme que nous analyserons les différentes actions entreprises dans notre projet. En filigrane à cet écrit, de manière modeste, nous mettrons en avant la manière dont les jeunes ont pu « *garder la tête hors de l'eau* » et ont pu « *bricoler* » des solutions, avec ou sans l'aide de services sociaux, dans ce contexte particulier.

Dans la première partie, intitulée « *Le KAP en quelques chiffres* », vous prendrez connaissance de plusieurs tableaux statistiques. Nombre de candidats qui ont pu bénéficier du projet, durée moyenne d'un passage dans nos unités de logements, taux d'occupation... seront, parmi d'autres, des éléments que nous aborderons dans cette section. La seconde partie, intitulée « *Le KAP en quelques mots* », nous permettra d'aborder des éléments plus qualitatifs. A travers toute une série de vignettes, écrites par les travailleur·euse·s psycho-sociaux·ales actif·ve·s dans le projet, vous prendrez connaissance de l'accompagnement que nous avons pu proposer aux jeunes au vu du contexte particulier, ainsi que certains éléments d'analyse qui en ressortent. Des informations sur les différentes actions et les développements que le projet a connu·e·s cette année compléteront ces apports.

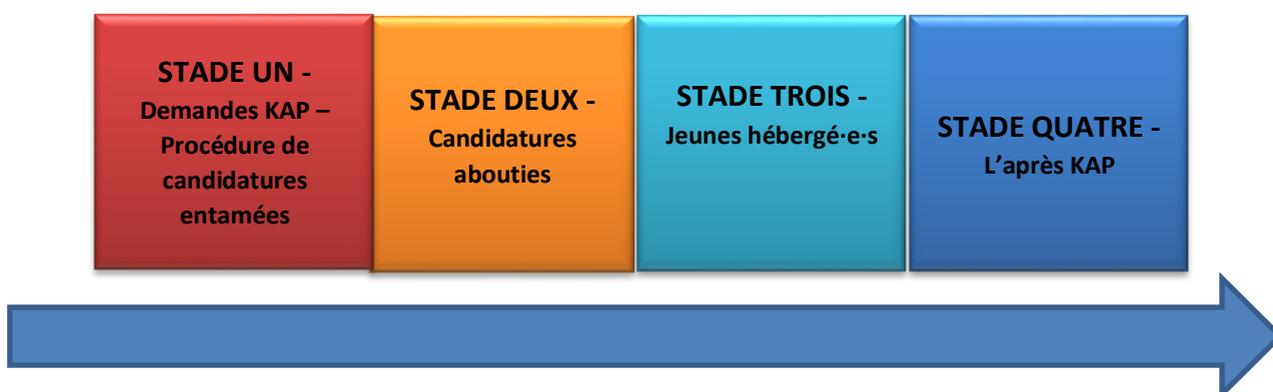
Bonne lecture,
L'équipe CEMO

« PARTIE UNE : LE KAP EN QUELQUES CHIFFRES »



Photo de Maria Baoli (projet le miroir – deuxième peau réalisé dans la maison Léon – cfr le KAP en quelques mots)

Afin de rendre cette section la plus lisible possible, nous avons réalisé une ligne du temps basée sur les différentes étapes du parcours d'un·e jeune passé·e par le KAP.



Dans le but de rendre les chiffres KAP les plus clairs possibles, quatre étapes différentes, dans un ordre chronologique, ont été retenues :

La première étape retenue est **la demande KAP**. A cette étape, le·la jeune entame sa candidature KAP. Les différentes procédures KAP entamées sont reprises dans un tableau spécifique, outil dynamique nous permettant de suivre les différents stades de chacune des candidatures entamées.

La deuxième étape consiste à **la candidature KAP**. A ce moment-là, la candidature du·de la jeune est aboutie. Il·Elle remplit l'ensemble des conditions nécessaires à l'entrée et a mené une première réflexion sur les différents points qu'il·elle voudrait mettre au travail s'il·elle entre au KAP (santé, scolarité, travail avec la famille, loisirs, autonomie fonctionnelle, etc.).

Le comité d'accompagnement du projet¹ est ensuite informé des candidatures abouties afin de procéder à la sélection dès qu'une place se libère.

La troisième étape consiste à **l'entrée dans une de nos unités d'hébergement**. Les jeunes y sont suivi·e·s sur un temps plus ou moins long, en fonction des évolutions de leurs projets. Nous utilisons différents outils et canevas qui nous donnent plusieurs informations pertinentes sur les jeunes hébergé·e·s et leurs parcours.

La quatrième étape se situe **après le passage au KAP**. Nous recherchons une solution de logement avec les jeunes qui quittent le logement. Nous continuons d'accompagner une partie de nos jeunes, quelques temps après le passage par nos logements. Nous rencontrons à nouveau tou·te·s les jeunes six mois après leur passage au KAP afin qu'ils·elles nous fassent un retour sur le dispositif. Nous avons

¹ Le comité d'accompagnement KAP prend les décisions importantes concernant le projet en tant que tel, mais aussi concernant chaque jeune. Le comité se réunit pour l'analyse des candidatures. Il se rassemble également quatre fois par an pour évaluer le projet et planifier les grandes avancées. Il se réunit au minimum une fois par an pour faire l'évaluation de son fonctionnement et du projet. Le comité KAP est un comité composé de trois personnes (un coordinateur du service social du CPAS de Saint-Gilles, le directeur du CEMO et le chargé de projet KAP).

donc quelques informations pertinentes sur l'évolution de leur situation et les bénéficiaires du dispositif à moyen terme.

1.1. Première étape : demandes KAP – candidatures entamées en 2020

Le KAP vise un public assez large qui constitue l'ensemble des jeunes entre 16 et 25 ans, sans hébergement stable, et en rupture et/ou en crise avec le milieu de vie habituel. Ce tableau reprendra le nombre de candidatures KAP entamées en 2020. Cette partie donnera également des informations plus précises sur l'âge et la situation familiale des candidat·e·s.

Tableau 1 : Nombre de demandes KAP en 2020

Type de public	Nombre de demandes	Pourcentage arrondi
1. Mineur·e âgé·e de 16 à 18 ans	33	31 %
2. Parent·e mineur·e âgé·e de 16 à 18 ans avec enfant·s ou mineure enceinte	0	0 %
3. Parent·e âgé·e de 18 à 21 ans (accomplis) avec enfant·s	3	3 %
4. Parent·e âgé·e de 22 à 25 ans avec enfant·s	0	0 %
5. Jeune âgé·e de 18 à 21 ans (accomplis)	57	54 %
6. Jeune âgé·e de 22 à 25 ans	13	12 %
Total	106	100 %

Cent six jeunes se sont présenté·e·s au CEMO afin d'entamer une candidature dans le projet KAP en 2020. Bien que ce soit une des années où ce chiffre est le plus important, il reste toutefois assez stable depuis quatre ans. Nous continuons à toucher majoritairement des jeunes isolé·e·s entre 16 et 21 ans. La part des 22-25 ans, reste, quant à elle, marginale. Quelques demandes de jeunes filles « avec enfant » arrivent également jusqu'à nous. Une analyse plus fine de la répartition de ces demandes sur l'année nous montre que nous en avons reçu très peu au mois de mars et d'avril. Cela est lié au confinement strict que nous avons pu connaître. Toutefois, le nombre de demandes, au regard des autres années, n'a pas augmenté de manière marquante à la sortie de ce dernier. L'augmentation a, par contre, été plus importante et a connu « un pic » marquant et durable entre septembre et décembre. Nous connaissons régulièrement une augmentation des demandes à cette période de l'année. La « vague » plus importante que nous avons connue cette année peut être soutenue par différentes hypothèses. Tout d'abord, à cette période, au contraire du confinement lié à la première vague de la COVID-19, les différents services qui rencontrent ces jeunes se sont adaptés et ont continué à nous relayer des jeunes en difficultés. Aussi, certains « bricolages », mis en place par les

jeunes lors du premier confinement, n'ont pas tenu dans le temps. Une partie d'entre eux·elles s'est donc retrouvée en grande difficulté. Une dernière hypothèse est également que différentes tensions familiales et institutionnelles, conséquences du premier confinement, ont pu être « actées » et se traduire en rupture concrète à ce moment-là. Il nous paraît toutefois, à l'heure actuelle, difficile de confirmer/infirmier ces dernières. De manière générale, le rythme des confinements et déconfinements, vécus en 2020, est difficile à corréliser avec nos « chiffres ». En dehors du confinement strict d'avril, les mesures du gouvernement ne semblent pas avoir eu une influence importante à court terme sur le rythme de nos demandes et sur la mobilité des jeunes dans leurs démarches pour trouver des solutions. Toutefois, les effets de cette crise, dont nous ne sommes pas encore sortis à l'heure où nous écrivons ces lignes, devraient pouvoir se mesurer sur le moyen et long termes. L'ensemble des acteurs·rices sociaux·ales font en effet le constat des difficultés que celle-ci exacerbe dans les familles des classes populaires et chez les jeunes connaissant des difficultés. Les chiffres des années qui viennent devront être analysés au regard de ce constat.

Tableau 2 : Envoyeur·euse·s des jeunes en 2020

Secteurs	Nombre de jeunes	Pourcentage
Aide à la jeunesse mandatée	25	24 %
Aide à la jeunesse non mandatée	19	18 %
Connaissance, bouche à oreille, ancien·ne·s jeunes du KAP	13	12 %
Sans-abrisme et centre d'accueil d'urgence	12	11 %
Ecole et PMS	12	11 %
CPAS	6	6 %
Tuteur MENA et plateforme citoyenne	4	4 %
Santé mentale	3	3 %
Psychiatrie et hôpitaux	3	3 %
Autres (planning familial, prison, secteur ISP, services de prévention, travailleur·se·s de rue...)	9	8 %
Total	106	100 %

Une analyse des envoyeur·se·s de ces jeunes nous amène plusieurs informations pertinentes. Une variété importante de secteurs de l'aide et de l'action sociale continue de relayer des jeunes dans notre

dispositif. Le KAP se profile à l’intersection entre plusieurs secteurs, que ce soit l’aide à la jeunesse et pour adultes, le sans-abrisme et la santé mentale. Cette année est toutefois marquée par une évolution importante de la répartition de ces secteurs. En effet, en 2020, nous avons connu une augmentation de la proportion des jeunes envoyé·e·s par l’aide à la jeunesse (environ 40 % en 2020, alors qu’elle était de 30 % en 2019) et une diminution importante des jeunes envoyé·e·s par les services publics d’action sociale (moins de 10 %, alors qu’elle était de plus de 30 % en 2019). La manière dont ces secteurs ont adapté leur accompagnement des jeunes en rupture durant les différents confinements est une hypothèse qui pourrait expliquer ce chiffre. Les différents partenariats et la proximité que nous avons avec certains services pourraient être une autre explication. Dans tous les cas, celui-ci nous invite à maintenir des liens actifs avec l’ensemble de ces services, qui, pour beaucoup, connaissent des changements dans l’organisation et la composition des équipes. Nous noterons qu’une part de demandes est relayée par le secteur de la justice, celui de la santé mentale ou celui de la migration qui semble ne pas trouver de dispositifs adéquats pour les jeunes qui quittent leurs services. A retenir également qu’une partie non négligeable des jeunes arrivent à nous via le « *bouche à oreille* » ou d’ancien·ne·s jeunes passé·e·s par le projet. Ils·Elles sont parfois suivi·e·s par aucun service. Ne pouvant plus trouver d’aide dans leur entourage et chez leurs proches, ils·elles se retournent vers des dispositifs tels que les nôtres.

Tableau 3 : provenance des jeunes qui entament une candidature KAP en 2020

Provenance	Nombre	Pourcentage arrondi
Bruxelles	93	88 %
Flandre (dont jeunes « en errance » à Bruxelles)	6	6 %
Wallonie (dont jeunes « en errance » à Bruxelles)	7	6 %
Total	106	100 %

La grande majorité des jeunes rencontré·e·s est issue de la région de Bruxelles-Capitale. Une part importante de ceux·celles·ci sont domicilié·e·s dans les communes du croissant pauvre de Bruxelles². Toutefois, nous continuons également de recevoir un nombre non-négligeable de jeunes issu·e·s de familles qui peuvent être un peu plus aisées, domicilié·e·s dans les communes du sud/sud est de Bruxelles. Environ 10 % des jeunes candidat·e·s sont domicilié·e·s en dehors de Bruxelles, que ce soit en Flandre ou en Wallonie. La plupart d’entre eux·elles réside toutefois sur le territoire de Bruxelles. Ils·Elles logent chez des ami·e·s/connaissances ou sont hébergé·e·s dans un centre d’accueil situé dans la capitale.

² Dans le glossaire du site IBSA (Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse), le croissant pauvre est défini de la sorte : « *Zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville* ». Les quartiers de cette zone sont : à l’intérieur du Pentagone, à l’ouest de la jonction nord-midi plus les Marolles ; l’est d’Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean (entre le chemin de fer et le canal); au nord, la commune de Saint-Josse, l’ouest de Schaerbeek et les zones industrielles le long du canal; au sud, le bas de Saint-Gilles et le bas de Forest. <http://www.ibsa.irisnet.be/glossaire#.VuAUI032bcs>

Tableau 4 : demandes KAP – sexe des jeunes qui ont entamé une candidature de 2016 à 2020

Sexe demandeur·se·s Année	Filles	Garçons	Total
2016	53 - 55 %	44 - 45 %	97 - 100 %
2017	39 - 48 %	41 - 52 %	80 - 100 %
2018	54 - 49 %	55 - 51 %	109 - 100 %
2019	50 - 48 %	54 - 52 %	104 - 100 %
2020	51 - 48 %	55 - 52 %	106 - 100 %

Le KAP est un projet mixte, tout autant ouvert aux jeunes filles qu’aux jeunes garçons. Proportionnellement, nous continuons à recevoir un nombre légèrement plus important de jeunes hommes. Nous avons fait quelques hypothèses sur cette légère différence dans nos rapports d’activité précédents. Outre la manière dont les jeunes vont être pris·e·s en charge en cas de rupture, le partenariat que nous avons avec « deux centres » destinés aux jeunes garçons, expliquent en partie ces différences. Notons également que plusieurs jeunes rencontré·e·s cette année peuvent avoir du mal à se classer, sur cet axe classique et ces catégories parfois trop marquées. Cela peut d’ailleurs être une des raisons de la rupture que le·la jeune connaît. Nous avons pour projet, dans l’année qui vient, de tenir compte de cette réalité dans la manière dont nous présentons et analyserons nos chiffres.

1.2. Deuxième étape : candidatures KAP abouties en 2019

Tableau 5 – Candidatures abouties de 2017 à 2020

	2017	2018	2019	2020
Rapport nombre de candidatures abouties/demandes totales	29/80	37/109	22/104	24/106
Pourcentage	36 %	34 %	21 %	23 %

Environ trois quart des jeunes qui ont franchi la porte de notre service n’ont pu aller jusqu’au stade de la candidature dans le projet³. Les causes expliquant ce chiffre sont diverses. Outre le contexte particulier de cette année, nous soulignerons la difficulté d’obtenir un revenu, ainsi que l’instabilité liée aux conditions de vie de ces jeunes qui rendent difficile toute projection dans l’avenir comme causes principales. Cela vient questionner également notre procédure d’admission. Le KAP est en effet un projet particulier, qui demandera que le·la jeune en soit partie prenante. La procédure d’entrée de ce projet particulier nécessite que l’on rencontre le·la jeune à plusieurs reprises. Ces différentes étapes peuvent être difficiles à passer pour certain·e·s jeunes. Notons toutefois que le KAP est une accroche importante pour notre service. Informations sur le droit, accompagnement par rapport à l’obtention d’un revenu, création d’un réseau actif autour du·de la jeune, ouverture d’un espace d’écoute,... Une

³ Celle-ci consiste en trois rendez-vous. Une première prise d’informations sur le KAP. La demande KAP où l’on vérifie si le·la jeune entre dans les conditions nécessaires à une entrée au KAP. La candidature KAP où l’on travaille autour du projet personnel du·de la jeune. Il faut également noter qu’une partie des jeunes ayant entamé leur candidature dans les dernières semaines de 2020, la verront aboutir en début de l’année 2021.

partie importante des jeunes, dont la candidature n'aboutit pas, est accompagnée concrètement par le CEMO. Des solutions de logement durable ont d'ailleurs pu être trouvées pour une partie d'entre eux-elles.

1.3. Troisième étape : jeunes entré·e·s dans une de nos unités d'hébergement en 2020

Tableau 6 : catégories des jeunes hébergé·e·s dans le projet en 2020

Au total, vingt jeunes (plus un enfant) ont été hébergé·e·s en 2020 au sein du projet KAP. Pour ce tableau, nous avons pris en compte l'âge du·de la jeune à l'entrée dans le dispositif.

Type de public	Nombre de jeunes hébergé·e·s	Pourcentage arrondi
1. Mineur·e âgé·e de 16 à 18 ans	5	25 %
2. Parent·e mineur·e âgé·e de 16 à 18 ans avec enfant·s ou mineure enceinte	0	0 %
3. Parent·e âgé·e de 18 à 20 ans avec enfant·s	1	5 %
4. Parent·e âgé·e de 22 à 25 ans avec enfant·s	0	0 %
5. Jeune âgé·e de 18 à 21 ans (accomplis)	13	65 %
6. Jeune âgé·e de 22 à 25 ans	1	5 %
Total	20	100 %

Sur les vingt-quatre candidatures abouties, seule une partie des jeunes a pu être admise dans les hébergements KAP. Effectivement, huit entrées ont été dénombrées cette année. Cela signifie donc qu'environ 30 % des jeunes qui font une candidature rentrent *in fine* dans un logement. Ce taux est en légère diminution par rapport aux autres années⁴. Outre le contexte spécifique de cette année, trouver un logement de qualité, qui permet au·à la jeune de quitter le dispositif, reste une gageure et a une influence sur la mobilité des jeunes. Il reste du coup plus longtemps dans le logement.

Aussi, le nombre limité de logements KAP ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes. Une partie des jeunes, dont la candidature sera aboutie, ne peuvent jamais entrer dans le dispositif KAP vu le manque de places offertes. Au vu de ce constat, nous envisageons de pouvoir augmenter le nombre d'unités de logement proposées par le KAP. A ce titre, trois nouvelles unités de logement seront ouvertes en janvier 2021, grâce à un partenariat avec l' AIS Habitat & Rénovation. Nous étudions également la possibilité d'ouvrir deux nouvelles unités de logement avec l' AIS Logement Pour Tous dans les mois qui viennent. Nous espérons également que d'autres projets similaires au nôtre puissent

⁴ A noter que 3 nouvelles entrées auront lieu en ce tout début d'année 2021. La prise en compte de celles-ci aurait augmenté légèrement ce chiffre.

voir le jour. Nous continuons de déplorer le manque de services et projets adéquats pour accompagner ce public, même si certaines structures sont en train de se développer.

Tableau 6 : taux d'occupation des appartements en 2020

Nom de la structure	Jours d'occupation/total jours	Taux d'occupation
KAP PARME – 4 unités (puis 3 unités à partir du 10/03/20)	1012/1164	87 %
KAP LEON – 4 unités	1384/1460	92 %
KAP CRICKX – 2 unités	730/730	100 %
KAP MERODE – 1 unité	365/365	100 %
KAP BROGNIEZ – 1 unité (à partir du 05/11/20)	61/61	100 %
TOTAL	3516/3780	93 %

Il y a 5 ans, nous avons revu notre procédure d'entrée dans le KAP afin de réduire les délais entre un départ et une nouvelle admission⁵. Il était en effet important de réduire au maximum le vide locatif. Au total, nous pouvons donc constater que sur l'ensemble des unités dont nous disposions en 2020, nous avons atteint un taux d'occupation de 93 %. Ce taux, qui est le plus élevé depuis la création du projet, prouve une fois de plus l'efficacité de cette procédure.

1.4. Quatrième étape : le post-KAP

Type de « solutions » trouvées	Nombre de jeunes
Vers un logement stable de type appartement ou kot	7
Vers une maison ou un centre d'accueil	0
Retour chez les parents ou un membre de la famille	0
Retour « en errance »	1
Total	8

Installation dans un kot ou un appartement, retour en famille ou chez un membre de la famille, projet de couple... Nous tentons au maximum que les bénéficiaires aillent vers un projet qui leur convient pour le futur. Il va sans dire, qu'au vu de la difficulté d'accéder à un logement de qualité à Bruxelles, l'exercice est difficile. Pour ce faire, nous avons développé plusieurs outils (guide logement, formation autour de la recherche logement, accompagnement spécifique à la recherche de logement...) et avons envisagé, dans certains cas, une courte prolongation au-delà de la durée maximale d'un an dans le projet. Il est également important de noter que depuis quelques années, nous envisageons également

⁵ Il s'agit de la possibilité de recevoir une nouvelle demande et de démarrer l'analyse de la candidature à tout moment sans attendre qu'une place se libère ; nous ne fonctionnons plus sur base d'appel à candidatures.

qu'un suivi post-KAP puisse se faire, si le-la jeune en est demandeur-euse. Ce suivi post-KAP vise à accompagner le-la jeune dans ses démarches administratives liées à l'installation dans ce logement et de créer un réseau efficient là où il-elle se trouve.

C'est un des chiffres importants de cette année. Sur les huit jeunes qui ont quitté le KAP en 2020, **sept ont été vers une situation de logement durable** à la suite de leur passage par le dispositif. Est-ce que ce logement dans lequel ils-elles se sont installé-e-s était de qualité ? Est-ce que ces jeunes ont pu gérer ce logement sans problème à la suite de leur passage au KAP ? Y sont-ils-elles toujours aujourd'hui ? Ce chiffre mérite d'être complété par certaines données plus qualitatives. Les réponses à celles-ci seront nuancées. Nous ne disposons d'informations que sur six des sept jeunes qui ont quitté le KAP vers un logement durable cette année. Cinq de ces six jeunes ont été vers un logement de qualité, bien que le loyer y soit parfois un peu cher⁶. Pour le dernier jeune, il s'est avéré après quelques mois que l'espace occupé ne pouvait pas être destiné à du logement et n'était donc pas « aux normes ». Il va donc devoir le quitter dans les mois qui viennent. Quatre des cinq jeunes qui ont été vers un logement de qualité y sont toujours aujourd'hui. Ils-Elles gèrent leurs obligations en tant que locataires tant bien que mal et se retournent régulièrement vers nous en cas de question. Certain-e-s propriétaires de ces jeunes nous ont également contacté-e-s dans les premières semaines de location, principalement suite à des retards de paiements des CPAS et des problèmes concernant les paiements de garantie locative. Nous avons joué un rôle de médiateur-riche qui a permis de maintenir le-la jeune au sein du logement. Nous noterons donc l'importance que ces jeunes puissent continuer à être accompagné-e-s dans leurs premiers pas dans ce nouveau « chez eux-elles ». Ce suivi peut être chronophage et compliqué. Les jeunes sont parfois mal à l'aise de demander de l'aide et les institutions censées les accompagner à la suite de leur passage par le KAP ne sont pas toujours en mesure de proposer un accompagnement de qualité.

⁶ Une de ces six jeunes a d'ailleurs quitté le logement au vu de la difficulté d'assumer le paiement du loyer. Elle est retournée en situation d'errance.

« PARTIE DEUX : LE KAP EN QUELQUES MOTS »



Photo de Maria Baoli (projet le miroir – deuxième peau réalisé dans la maison Léon – cfr le KAP en quelques mots)

Le contexte particulier de 2020, et en particulier les mesures sanitaires prises ces derniers mois ont eu des conséquences importantes sur le fonctionnement des institutions. De nombreuses situations de jeunes se retrouvées à risque de se dégrader. Comment les jeunes ont-ils vécu les différents confinements ? Quelle influence cela a-t-il eu sur leur quotidien ? Comment un service tel que le nôtre s'est adapté pour tenter malgré tout de rester à leurs côtés ? Et les autres services avec lesquels nous collaborons ? Dans quel état d'esprit, nous et notre public, finissons-nous cette année et commençons 2021 ? Afin d'amener des éléments de réponses à ces différentes questions, nous vous donnerons accès dans cette partie à quelques extraits de notre « *journal de bord* »⁷. Ces « témoignages » vous permettront de partager avec nous le quotidien de notre travail, et à travers ce dernier, celui de notre public cible.

Mercredi 05 février 2020 – la fin d'un stage

Voilà, le projet « réparation » au sein d'une de nos maisons a abouti. Claudia va pouvoir finir son stage d'assistante sociale sereinement. Tout s'est très bien passé, les jeunes se sont tou-te-s mobilisé-e-s pour réparer le local qu'ils-elles avaient abîmé en invitant des ami-e-s à une soirée de fête et en ne surveillant pas leurs chiens qui, eux aussi, ont voulu faire la fête à leur façon... Les locataires ont pris leurs responsabilités en main et ont réparé ces problèmes, en évitant donc une grosse amende de la part de l'Agence Immobilière Sociale qui encadre la maison. L'erreur est humaine et le projet d'autonomie sert également à tester ses limites, à rencontrer des obstacles et à se responsabiliser. Ces actions ont pu renforcer les liens entre les jeunes et les intervenant-e-s ; plus de communication, plus de demandes d'aide, plus de stabilité. L'année 2020 commence bien !

Vendredi 07 février 2020 – le projet « Miroir – Deuxième peau » – rencontre avec la photographe Maria Baoli



Photo de Maria Baoli (projet le miroir – deuxième peau)

Aujourd'hui, nous rencontrons Maria Baoli, photographe et voisine de notre maison Léon située à Ixelles. La rencontre se fait dans un des espaces communs de l'habitation. Il y a peu de temps, et à vrai dire un peu par hasard, Maria a appris l'existence de ce projet à deux pas de chez elle. Curieuse par nature, elle a eu envie d'en savoir un peu plus sur ce qui se vivait dans ce lieu. Elle a demandé à nous rencontrer car elle envisageait de faire un travail artistique autour de la vie dans ce logement solidaire. De manière inductive, elle souhaiterait le construire tant avec les habitant-e-s, qu'avec les associations qui cogèrent le projet. Dans une phase exploratoire, elle souhaiterait pouvoir rencontrer quelques habitant-e-s, que ce soit des jeunes accompagné-e-s par le CEMO, que des personnes réfugiées politiques suivies par Convivial. Intéressé-e-s par l'approche évoquée par Maria, c'est avec enthousiasme que nous répondrons à sa demande. Les quelques locataires que nous verrons dans les

⁷ L'ensemble des situations abordées ont été anonymisées. Afin d'en faciliter la lecture, certaines dates ne correspondent pas à la chronologie réelle des événements.

couloirs à la suite de cette rencontre nous diront être curieux·ses et intéressé·e·s de rencontrer la photographe.

Mercredi 18 mars 2020 – le début du confinement

Nous sommes le 18 mars. Installé·e·s dans notre bureau, avec en bruit de fond, la radio, édition spéciale. La nouvelle est tombée hier soir : Sophie Wilmès, fraîchement élue première ministre d'un gouvernement d'urgence, a annoncé le début du confinement. La tension est palpable. Les sentiments sont partagés. Nous sommes tou·te·s inquiet·ète·s quant aux conséquences sanitaires et sociales de cette crise, sur nous et nos proches, bien sûr, mais aussi sur les bénéficiaires de nos dispositifs. Dans les prochaines heures, des décisions seront prises quant à notre mode de fonctionnement. Aspects sanitaires, organisationnels, bien-être des un·e·s et des autres... Des équilibres sont à trouver, l'équation est complexe. Nous sommes en position « d'attente ». Les décisions suivront. Notre bureau restera ouvert, avec une présence réduite de notre équipe. Plusieurs normes de sécurité, au regard des moyens à notre disposition, seront mises en place. Dans un premier temps, nous accompagnerons nos jeunes en logement, principalement à travers des contacts téléphoniques et l'utilisation des réseaux sociaux. En cas de nécessité et d'urgence, des rendez-vous resteront toujours possibles. Nous continuerons également à rencontrer les jeunes en difficultés qui frappent à notre porte. Nous souhaitons toutefois maintenir au maximum les liens avec notre public. Dans ce contexte compliqué, nous tenterons de l'accompagner au mieux.

Vendredi 27 mars 2020 – jour 10 de confinement – « Laurie évite de péter les plombs – partie 1 »

Laurie occupe son logement depuis près de 6 mois à ce jour. Lorsque nous abordons les questions liées à l'autonomie, elle nous confie souvent, sous forme de boutade : « *Moi, je ne suis pas une fille indépendante, mais plutôt dépendante* »... Dépendante à quoi ? Dépendante au cannabis ? Dépendante d'être très régulièrement en contact avec son réseau ? Dépendante aussi de l'image (souvent négative) que sa famille ou la société lui renvoie trop régulièrement ? « *A un peu de tout ça* » nous dira-t-elle. Laurie a tendance à avoir peu d'estime d'elle-même, à être envahie et submergée par l'angoisse et le sentiment de solitude est très complexe à gérer pour elle. Les conversations téléphoniques que nous avons lui font du bien. Elle a besoin de parler. L'échange d'aujourd'hui sera particulièrement dense. Laurie nous confie : « *c'est difficile de respecter le confinement* ». Elle se sent seule dans son logement. Elle admet être allée déjà à deux reprises et pendant plusieurs jours chez des ami·e·s, pour passer le temps, sinon, encore une fois, elle sentait qu'elle allait « *péter les plombs* », comme elle le dit souvent. Elle sort aussi pour acheter du cannabis car « tenir » sans cela lui semblait impensable. Elle fume, joue aux jeux vidéo et passe voir ses potes pour faire la fête, parfois toute la nuit. Nous sommes inquiet·ète·s pour elle, mais nous essayons de comprendre son ressenti. Que pouvons-nous lui renvoyer ? Comment la sensibiliser aux dangers du « virus », tout en la respectant dans ses difficultés et ses besoins ?

Mardi 31 mars 2020 – jour 14 du confinement – « le colis alimentaire »

Un de nos bénéficiaires en logement est en « galère » et aurait besoin d'un colis alimentaire. Nous nous engageons à contacter un service partenaire afin de voir si une solution peut être trouvée. Le téléphone de l'institution est mis « en mode répondeur » et notre demande se fera donc par mail, via un travailleur avec qui nous avons l'habitude de collaborer. Une collaboratrice nous recontactera quelques heures plus tard. Une solution sera trouvée. Les réseaux d'intervenant autour de jeunes fonctionnent relativement bien et avec beaucoup de souplesse. « *Quand j'appelle un bénéficiaire, c'est uniquement pour prendre de ses nouvelles. Nous ne sommes plus dans une logique de contrôle, mais au vu de la situation dans une logique de soutien et d'aide. J'ai enfin l'impression de faire du travail social* » nous dira quelques jours plus tard une travailleuse sociale d'une institution publique.

Mercredi 1^{er} avril 2020 – jour 15 de confinement – « Laurie évite de péter les plombs – partie 2 »

En équipe, nous nous retrouvons pour une première réunion par vidéo-conférence. Etonnamment, les connexions sont bonnes et la conversation est fluide. Nous revenons sur la situation de Laurie, et du

non-respect des mesures de confinement. Dans le cas de Laurie, continuer à avoir des contacts physiques avec des proches lui permet une survie psychique et sociale, précieuse et nécessaire à son bien-être global, pour ne pas sombrer. Par ailleurs, le positif est que Laurie a été beaucoup plus en contact avec son papa, avec qui elle était en froid depuis plusieurs années. Chez certain·e·s de nos « jeunes », le confinement a permis de restaurer leurs liens et de les consolider. Nous restons toutefois très inquiet·ète·s par rapport au virus et à sa propagation. Il nous paraît important d’informer et de sensibiliser notre public quant à la situation sanitaire et aux conseils de sécurité à suivre.

Mardi 21 avril 2020 – *une intervision à la ligue bruxelloise de santé mentale*

Au vu de la situation sanitaire, la Ligue Bruxelloise de Santé Mentale nous propose de réaliser notre séance d’intervision mensuelle à distance. C’est l’occasion de demander aux participant·e·s (provenant de services mandatés de l’aide à la jeunesse, de services du secteur de la santé mentale et du sans-abrisme) comment ils-elles vivent cette période. Chacun·e peut se déposer sur ce qu’il-elle traverse, sur ses inquiétudes, sur la manière dont il-elle continue son travail auprès du public d’adolescent·e·s. Ce n’est effectivement évident pour personne, le travail doit se réinventer, faire preuve de créativité pour maintenir le lien, etc. Cette séance d’intervision permet aussi à certain·e·s d’exprimer leurs craintes face à cette crise, à cette peur du virus, à cet isolement social, ce sentiment d’être démun·i·e·s. Mais ce qui ressort de ces échanges, c’est que le travail psycho-social et éducatif se poursuit pour éviter de « perdre » les jeunes. A la fin de la réunion, chacun·e repart soulagé·e, soutenu·e, avec des pistes d’actions.

Lundi 04 mai 2020 – jour 48 de confinement – « *Elias et l’école* »

Elias passe au bureau. Il nous dit être inquiet et déçu. Inquiet car depuis le début du confinement, il n’a reçu aucune nouvelle de son école. Déçu car depuis qu’il s’est inscrit dans ce nouvel établissement en février, il accumule « les tuiles ». Plus proche de son domicile, avec une option qui lui convient mieux, il pensait avoir enfin trouvé un endroit où il pourrait s’épanouir. Quelques jours après son arrivée, suite au « burn out » d’un·e collègue, une bonne partie des professeur·e·s se sont mis·es en arrêt de travail. Les cours ont été suspendus. Quelques semaines plus tard, le confinement suivait. Elias n’a pas eu l’occasion d’avoir beaucoup de cours depuis février. Il a peur de perdre encore une année, une de plus. Nous lui proposons d’appeler la direction afin de savoir ce qu’il en est et surtout s’il a des travaux à remettre comme c’est le cas dans d’autres établissements, ce qu’il accepte. Au téléphone, la préfète nous dit qu’il a trois travaux en retard, qu’il lui suffit de se connecter sur l’intranet et de renvoyer les travaux en ligne. Facile... Mais Elias ne connaît pas son identifiant ni son mot de passe. En insistant un peu plus, la préfète finit par accepter de nous les envoyer par mail. Nous raccrochons. Nous faisons le point avec lui sur les différents travaux à remettre. Elias a l’air gêné. Il nous avoue que, n’ayant pas de PC chez lui, les envois de travaux seront compliqués pour lui. Il existe une réelle fracture numérique, à laquelle cette école n’avait pas forcément pensé au moment d’organiser son confinement. Nous tentons de recontacter l’établissement pour trouver une solution, mais le téléphone sonnera dans le vide... Inlassablement...

Jedi 07 mai 2020 – jour 51 de confinement – « *Elias et l’école - suite* »

Nous sommes avec Elias dans un local d’entretien. Bingo ! Nous arrivons à avoir la direction de l’école du premier coup. La directrice accepte de lui prêter un ordinateur, mais à condition qu’un·e adulte se porte garant·e. Le jeune vit seul en autonomie, sans contact avec ses parents et en tant qu’intervenant·e·s sociaux·ales, nous ne pouvons pas assumer ce rôle. Une solution est trouvée : le jeune peut se rendre deux matinées par semaine à l’école pour travailler directement sur un PC. Elias ne veut pas perdre de temps et se rend directement sur place. Il sonne, mais les éducateur·rice·s ne veulent pas lui ouvrir car ils-elles ne disposent pas de cette information. Elias ne sent pas soutenu et a envie de tout laisser tomber. Il se dit qu’il préfère se débrouiller autrement car il n’en peut plus de se sentir ballotté dans tous les sens. Son année scolaire est pourtant mise en péril.

Lundi 18 mai 2020 – jour 62 de confinement – « *la bagarre* »

Je reçois un appel de la responsable d'une association, qui accompagne des locataires d'une maison que nos « publics » occupent en commun. Une bagarre a éclaté ce week-end entre deux de leurs bénéficiaires. Ils en sont venus aux mains. Pas de blessé grave, pas de dégâts, mais du grabuge dans la maison...et une intervention de la police, appelé par un des protagonistes qui se sentait menacé et vers qui un objet aurait été lancé. Le déclencheur de ce conflit : des parties de jeux vidéo trop bruyantes dans une des chambres. Nous faisons le point sur cette situation. Le règlement d'ordre intérieur est très clair, en cas de violence, les associations porteuses du projet doivent mettre fin au projet des locataires. Ils ont quinze jours pour quitter la maison. Nous allons plus loin dans l'analyse. Un des « bagarreur » souffre beaucoup du confinement. Réfugié politique, venant à peine d'arriver en Belgique depuis un pays en guerre, fragile, il tiendrait des propos très incohérents depuis quelques semaines. « Trauma », « syndrome post traumatique », avec prudence, nous tentons de mieux comprendre et d'expliquer ces réactions en lien avec une analyse plus clinique de son comportement. La médiation réalisée avec les locataires permettra d'éviter une expulsion

Vendredi 26 juin 2020 – réunion du Forum « *Jeunes en errance* »

Notre expérience nous a montré qu'une meilleure collaboration entre services et entre les différents secteurs permettait de faciliter les trajectoires discontinues, favoriser l'autonomie, et pouvait donner lieu à la mise en place de projets porteurs et innovants. De ces constats est née l'idée de proposer la mise en place d'une journée de rencontre intersectorielle, avec la participation des jeunes. Ouverture, créativité, émulsion, nourriture d'un sens commun, « empowerment », participation, posture coopérative sont quelques-unes des valeurs que nous mettrons en avant à travers cette rencontre. L'organiser sous la forme d'un forum participatif paraissait la formule la plus porteuse au regard des constats qui nous animent. Très motivé·e·s, une dizaine de partenaires et d'une jeune « ambassadrice du forum », encadré·e·s par l'association Collectiv'a⁸ sont présent·e·s aujourd'hui afin de se lancer dans cette organisation. La date du 26 novembre 2020 sera choisie pour cette journée de rencontre. L'avenir nous dira, si la situation sanitaire, nous permettra d'organiser l'évènement à cette date.

Vendredi 16 octobre 2020 - le projet « *Miroir – Deuxième peau* » – suite du projet



Photo de Maria Baoli (projet le miroir – deuxième peau

« *Bonjour, bonne nouvelle, j'ai reçu une réponse positive de la commune qui va soutenir notre projet. Je suis trop contente* ». Nous recevons ce sms de Maria Baoli, qui développe un travail photographique

⁸ Association bruxelloise qui accompagne la transformation des collectifs et de la société

autour de l'habitat solidaire Léon. Depuis que celle-ci s'est lancée dans ses rencontres avec les habitant·e·s de la maison, le projet s'est développé et a pris de l'ampleur. Les habitant·e·s, qui lui ont ouvert leur porte, lui ont donné accès à leur intérieur, et de manière assez intime lui ont dévoilé une partie de leur vie, de leur parcours et des questions qu'ils-elles se posent. Au fil du temps et des rencontres, le fil rouge du projet s'est tissé. Le projet prendra pour titre : « *Miroir – Deuxième peau* ». La question sur la façon dont cette maison et ses murs affecteront les liens affectifs et l'identité de ceux-celles qui sont accueilli·e·s sera posée. Les réalités et les parcours vécu·e·s par les habitant·e·s y seront mis·es en avant. Intéressé·e·s par les thématiques soulevées et la qualité du travail artistique le projet fera écho, il est plus que probable que celui-ci puisse être exposé dans des espaces publics situés à proximité de la maison dans le courant de l'année 2021.

Mercredi 18 novembre 2020 – L'évaluation annuelle du Projet

Comme tous les ans, la fin de l'année marque l'heure du bilan. Ce mercredi, c'est donc le moment de se poser, de mettre de côté le quotidien et l'accompagnement au sens premier du terme pour prendre de la hauteur, se remettre en question afin de coller au plus près aux réalités de nos jeunes. Nous nous réunissons donc pour, dans un premier temps, reprendre de manière chronologique les différentes étapes du passage d'un·e jeune dans le projet KAP. L'idée est de soulever ce qui va ou non pour chacune d'entre elles afin d'améliorer notre approche et notre cadre de travail. Le second temps est plutôt dédié à l'équipe, comment chacun·e se sent dans le projet. Cette année n'a pas été de tout repos, beaucoup de problématiques sont nouvelles ou accentuées par la pandémie. Toutefois, dans les faits, les jeunes qui nous demandent de l'aide le font toujours pour les mêmes raisons. Pas de sens alors de tout changer, d'autant plus que nous n'avons pas le recul nécessaire pour savoir si les constats effectués sont uniquement liés à la crise actuelle ou si, comme tous les ans, nous sommes témoins, par le prisme des jeunes qui nous sollicitent, de l'évolution pas toujours positive de notre société.

Mardi 24 novembre 2020 – Un nouveau partenariat avec l' AIS Habitat et Rénovation

Nous avons rendez-vous avec l' AIS Habitat et Rénovation afin de réfléchir à la mise en place d'un nouveau partenariat. En effet, depuis quelques années, nous souhaitons proposer de nouvelles unités de logement, au regard de la demande importante de jeunes en défaut d'abris souhaitant intégrer notre dispositif. Les objectifs du CEMO concordent avec ceux de l' AIS et il est convenu que trois nouvelles unités de logements seront mises à notre disposition à partir de janvier 2021. Ces trois studios, situés à Ixelles, nous conviennent bien. Bien situés, pas trop loin de nos bureaux, en bon état, bien équipés, ils vont nous permettre de répondre au mieux à nos missions. Aménagements des nouveaux appartements, sélection de nouveaux·elles locataires, mise en place de balises afin de collaborer au mieux avec cette nouvelle AIS... Nous aurons toutefois du pain sur la planche dans les mois à venir.

Jeudi 17 décembre 2020 – La création de l' asbl Macadam

Aujourd'hui, c'est la fête ! L' asbl Macadam existe (presque) officiellement. Les statuts seront déposés dans les jours qui viennent. Ce projet s'est mis en place à la suite d'une rencontre entre différents services préoccupés par le sans-abrisme chez les jeunes. Autour de la table (enfin, de l'ordinateur), on retrouve des partenaires de l'aide à la jeunesse (Sos jeunes, Abaka et CEMO), du sans-abrisme (L'ilot), de la santé mentale (LBSM, Le méridien), ainsi que le Forum – Bruxelles contre les inégalités, une représentante du Délégué Général aux Droits de l'Enfant et le CIRTES. « *Comment permettre une meilleure articulation entre nos secteurs et nos services pour fluidifier la trajectoire des jeunes vers l'autonomie ?* » est une question qui traverse les préoccupations de ses membres. Que ce soit à travers la mise en place d'un centre d'accueil de jour pour jeunes en situations d'errance, d'actions de sensibilisation, du développement de travaux de recherche ou la création et l'animation du réseau *A way home*⁹, MACADAM a pour vocation de mettre fin au sans-abrisme chez les jeunes à Bruxelles.

⁹ Le mouvement, lancé au Canada et testé en Europe, permet la constitution et la promotion d'une coalition locale intersectorielle autour d'une problématique. Ce modèle rassemble de multiples acteurs·rices (services, décideur·euse·s



politiques, chercheur-euse-s, expert-e-s du vécu...) à la dimension d'une communauté urbaine et permet de lutter contre le sans-abrisme des jeunes de manière coordonnée et mesurable.

Le KAP en 2020, cela a été (entre autres) :

- 106 jeunes accompagné-e-s dans le cadre de la procédure d'entrée ;
- 20 jeunes qui ont effectivement occupé un de nos logements ;
- La création de nombreux partenariats, que ce soit au sein des secteurs de l'aide sociale générale, de la santé mentale, du sans-abrisme et de l'aide à la jeunesse ;
- Une adaptation de nos cadres d'intervention afin de rester au plus près des jeunes malgré la crise sanitaire ;
- L'aboutissement de notre diagnostic social autour des jeunes dit-e-s incasables ;
- La mise en place d'un forum associatif intersectoriel, avec la participation des jeunes, qui devrait avoir lieu en 2021 ;
- Le soutien au projet collectif « le Miroir - deuxième peau » avec la photographe Maria Baoli ;
- La participation à la création du réseau jeunes en errance « Macadam » ;
- La mise en place d'un partenariat avec une nouvelle AIS, Habitat et Rénovation, afin de disposer de nouveaux logements ;
- ...

Le KAP en 2021, ce sera (sans doute et on l'espère) :

- Un projet plus stable grâce à la mise à disposition de moyens plus pérennes ;
- De nouveaux logements afin de répondre au mieux à la demande en constante augmentation ;
- Un accompagnement toujours aussi proche des réalités et besoins de notre public cible ;
- Un investissement concret au sein du centre de jour Macadam, afin de présenter notre dispositif à un nouveau public et de contribuer à la fin du sans-abrisme chez les jeunes à Bruxelles ;
- L'aboutissement du projet artistique « le Miroir - Deuxième peau », qui sera exposé dans les espaces publics de la commune d'Ixelles ;
- L'élargissement du réseau autour du projet et du-de la jeune, de nouveaux partenaires dans l'Aide à la Jeunesse, les Centres Publics d'Action Sociale, la santé mentale ou le sans-abrisme ;
- La recherche de partenariats avec de nouvelles Agences Immobilières Sociales ;
- ...

Et probablement bien d'autres surprises...

Nous voici arrivé·e·s au bout de ce rapport. A sa lecture, vous en savez un peu plus sur le profil des jeunes que nous avons pu accompagner, sur les activités que nous avons développées, ainsi que sur les perspectives futures de notre dispositif.

La question du « *lien* » est le fil rouge qui nous a guidé·e·s. Les jeunes que nous rencontrons, sont bien souvent en grandes difficultés. En transition, ils·elles se questionnent sur leur histoire et leur passé et cherchent un avenir meilleur. Dynamiques, ils·elles tissent et défont en permanence des liens, que ce soit avec leurs familles, leurs proches ou les institutions. Nous tentons de les soutenir au mieux dans cette phase de leur vie, afin qu'ils·elles puissent avoir des supports et une assise un peu plus solide pour construire la suite de leurs parcours. Cette année particulièrement, nous avons pu constater l'importance que pouvait avoir un service tel que le nôtre, afin de leur permettre de continuer ce tissage. Ce contexte particulier ré-affirme l'importance de cette place que nous pouvons prendre au côté de ces jeunes et nous invite à développer notre action dans le futur.

Nous ne sortons toutefois pas totalement indemne de ces derniers mois. Nous avons l'impression, en tant qu'intervenant social, d'avoir traversé une période étrange, remplie d'incertitudes et de spéculations. Pour les jeunes que nous accompagnons, ces sentiments sont exacerbés par le fait que les quelques solutions de survie qu'ils·elles avaient mises en place ont été remises en question. Malgré son âpreté, l'expérience vécue nous amène énormément d'enseignements, que ce soit sur la situation de ces jeunes, leur vulnérabilité, mais aussi leur force de résilience. A court terme, dans l'urgence, une bonne partie de ces dernier·ère·s, parfois avec l'aide d'institutions telles que la nôtre, ont pu trouver des solutions afin de pouvoir se maintenir la tête hors de l'eau. Ostracisé·e·s et mis·es à mal pendant cette crise, ils·elles nous ont montré qu'ils·elles pouvaient faire preuve de résistance, d'abnégation et de solidarité.

Toutefois, à l'heure actuelle, la crise perdure. Il est encore très difficile d'en mesurer ses conséquences, qui se feront sans doute connaître sur le moyen et long terme. Dans le dernier numéro d'un mensuel connu¹⁰, Laurent Cordonnier, économiste, se pose la question à quoi ressemblera l'après pandémie. Pour lui, les politiques déployées pour faire face à la crise ont accéléré les tendances de fonds qui traversaient les sociétés et inquiétaient les populations : incertitudes, précarité, machinisme dévorant, désincarnation des rapports humains. A son instar, de nombreux analystes soulignent le lourd tribut qui sera à payer dans les années à venir. Nous ne pouvons que partager ces craintes et ces inquiétudes...

Toutefois, de notre point de vue, la fin de cette année nous laissera sur une note d'espoir, celui d'une meilleure prise en compte des besoins de ces jeunes et de la naissance de nouvelles réponses innovantes. Renforcement de notre dispositif par la mise à disposition de logements supplémentaires, captation de nouveaux moyens, création du réseau intersectoriel « Macadam », interpellations politiques, naissances de nouveaux projets... Des bouts de réponses par rapport aux problématiques abordées dans ce rapport sont en train de se construire sur le terrain régional et communautaire. Elles font écho à des constats et des besoins que soulignent nos secteurs depuis de nombreuses années.

C'est partagé entre la crainte des conséquences de cette crise mais avec l'espoir que collectivement, nous pourrions tout de même les dépasser, que nous entrons dans cette nouvelle décennie.

¹⁰ Le monde diplomatique, Laurent Cordonnier, « *En avant vers le monde d'avant* », janvier 2021.

